

**2022 DASES DDCT 16** : Subventions (154 500 €) et conventions avec six associations pour le fonctionnement de dix actions d'aide à l'insertion et de mobilisation dans le cadre des jardins solidaires.

**EMMAÛS SOLIDARITE**

**Montant du financement : 60 000 €**  
(*augmentation*)

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

### ■ Situation juridique

- Date de création et siège social : association à but non lucratif, fondée sous le nom d'association Emmaüs le 12 mars 1954, dont le siège social est situé 32, rue des Bourdonnais (1<sup>er</sup>).
- Objet statutaire : Selon l'article 2 de ses statuts l'association a pour objet :
  - « de développer des actions de solidarité partagées, en France et dans le monde, dans le but de lutter contre l'injustice sociale et les diverses formes d'exclusion ;
  - d'organiser la rencontre avec les personnes sans-abri et leur accueil sans discrimination ;
  - de venir en aide aux personnes sans-abri et, d'une manière générale, aux victimes de toute misère, quelle qu'en soit l'origine ;
  - d'accompagner les personnes qu'elle accueille à faire respecter leur dignité et à retrouver la place qui leur revient dans une société plus fraternelle ;
  - de mettre à la disposition des personnes désireuses de vivre en commun les moyens nécessaires pour ce faire et favoriser le développement de leur culture professionnelle, intellectuelle et morale ;
  - de soutenir les démarches et actions des personnes en difficulté y compris, s'il y a lieu, par l'accompagnement et la représentation dans des procédures judiciaires ;
  - de défendre et de représenter les intérêts des plus démunis, d'interpeller les pouvoirs publics et plus largement la société afin de favoriser l'éveil des consciences pour éradiquer la misère et l'exclusion ;
  - de diffuser la pensée de l'Abbé Pierre, de faire connaître son œuvre et de protéger sa mémoire ».
- Bureau (AG du 30 juin 2021) : Marie-France EPRINCHARD (Présidente), Françoise COMTE-RICUR (Vice-présidente), Eric DE LA CHAISE (trésorier), Antoine FERRE (Secrétaire)

- Activités d'Emmaüs solidarité : En s'appuyant sur 823 salariés, 524 bénévoles, 76 stagiaires et 415 adhérents, l'association gère plus de 73 centres d'hébergement ou logement adaptés, anime 3 équipes de maraude, 15 espaces ou accueils de jour, des services transversaux (service RSA, emploi, logement, culture, santé...) à Paris et en région parisienne notamment. Emmaüs solidarité accueille et héberge jusqu'à 4434 personnes par jour.

### ■ Situation financière de l'année 2020

1\* Bilan : 67 500 130 € dont 49 % de trésorerie

2\* Compte de résultat : il s'élève à 81.191.973 € en charges dont 44 % de frais de personnel. Il s'élève à 83.973.828 € en produits dont 82 % de subventions et de prestations de services. Il fait apparaître un excédent de 2.781.855 € supérieur à celui enregistré de 2.235.302 € enregistré en 2019.

## PRESENTATION DE L'ACTION – JARDINS PARTAGES D'INSERTION

- Présentation de l'action : L'association pilote 3 jardins partagés d'insertion dont les objectifs sont de :
  - resocialiser et redynamiser des personnes en difficulté et en situation de rue ;
  - créer des lieux apaisés, de rencontre et de mixité ;
  - favoriser le lien et les échanges entre différents publics : personnes en réinsertion, personnes en rue et habitants du quartier.

### 3\* Modalités de mise en œuvre :

Le jardin Saint-Laurent (10<sup>e</sup>) est situé en face de la gare de l'Est. Il est porté par l'espace solidarité insertion (ESI) Bichat et l'équipe de la Maraude Paris Nord. Le jardin a pour objectif de proposer des séances de jardinages à des personnes sans domicile fixe suivies par ces deux équipes d'Emmaüs Solidarité. Cette action s'articule autour de :

- 3 ateliers d'une demi-journée par semaine (soit 12h au total) centrés sur la pratique du jardinage (plantation, taille des arbustes, construction de nichoirs à oiseaux etc.).
- des activités complémentaires pendant la période hivernale organisées à l'ESI Bichat (ateliers cuisine, poterie...), des visites d'autres jardins parisiens, d'expositions ou de salons liés à l'environnement et à l'agriculture, des sorties en forêt.
- des événements conviviaux : fête des jardins, repas partagé, musique, contes, photos...
- un suivi social des participants assuré par les travailleurs sociaux de l'accueil de jour Bichat et par l'équipe de la Maraude Paris Nord. En outre, l'animateur du jardin peut repérer des problématiques spécifiques, et orienter et accompagner la personne dans la résolution de ces difficultés. Mise en place de 5 ateliers de prévention en alcoologie en partenariat avec l'ANPAA (Agence Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie).

Le jardin Jessaint est situé près de la place de La Chapelle. Il est accessible 3 demi-journées par semaine, soit 9h hebdomadaires. L'association a mis en place le dispositif « premières heures ». Ce dispositif permet aux personnes en situation de grande exclusion de reprendre une activité professionnelle selon un rythme progressif (entre 1 heure et 16 heures par semaine). Les bénéficiaires de ce dispositif sont accompagnés pendant un an par un travailleur social et un animateur encadrant présent sur le jardin. À l'issue de cette période, un conseiller en insertion professionnelle pourra proposer aux personnes une orientation vers des entreprises et des organismes de formation partenaires.

Le jardin Cavaillé Coll est situé près de la gare du Nord. Il est accessible 3 demi-journées par semaine depuis le mois de septembre 2020. Le public cible est le même que pour les deux autres jardins, à savoir : personnes se trouvant en situation d'exclusion sociale et professionnelles, bénéficiaires du dispositif « premières heures », public en errance présent sur le square et alentours et riverains, associations, collectivités.

### 4\* Moyens mis à disposition de l'action par l'association

## DASES/SDIS/SEPLEX

Equipe : L'animation et la coordination du jardin d'insertion est assuré par une équipe composée d'un encadrant technique à temps-plein pour les 3 jardins et un volontaire en service civique.

### Équipements :

Jardin d'insertion Saint-Laurent : 66 boulevard Magenta dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement.

Jardin d'insertion Cavaillé Coll : 8 Place Franz Liszt dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement

Jardin d'insertion Jessaint : place de la Chapelle dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement.

## ■ Bilan de l'action réalisée

### Jardins Saint-Laurent et Jessaint

- Publics bénéficiaires : En 2020 les jardins solidaires ont accueilli environ 420 participants dans les différents ateliers et 500 visiteurs ponctuels essentiellement lors des deux mois d'été, En 2020, 7 personnes ont pu bénéficier du dispositif « premières heures », 5 personnes en sont sorties dont 4 en emploi et une en recherche d'emploi.
  - Profil des participants : le public est majoritairement masculin. Les participants sont sans domicile et présentent le plus souvent des problèmes de santé (addiction et souffrance psychique). Ces personnes sont en situation de grande précarité sociale (personnes migrantes, personnes hébergés en centre ou vivant à la rue). La plupart des personnes accueillies sont sans ressource. L'association les accompagne pour faire valoir leurs droits mais selon leur libre adhésion.
  - Partenariats : Association Quartier Partagé 10<sup>e</sup>, association Le Carillon, Vergers Urbains, le centre social Aires 10, Emmaüs France, l'hôpital de jour de la Tour d'Auvergne, association Pièces à emporter, centre de loisirs de l'église Saint-Laurent, école d'ingénieurs EPF (stages d'engagement citoyen).
- Financements accordés en 2018, 2019, 2020 : L'association a perçu 40.000 € de la DASES pour son action aux jardins solidaires Saint-Laurent et Jessaint et 60.000€ en 2021 au titre de ces deux derniers jardins ainsi que le jardin Cavaillé Coll
- Budget prévisionnel 2021 des 3 jardins (Jessaint, Saint-Laurent et Cavaillé Coll)

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Achats	11 800 €	Subventions	124 949 €
Impôt et taxes	3 695 €	<i>dont Ville de Paris (DASES)</i>	60 000 €
Frais de personnel	56 916 €	<i>dont Entreprises</i>	64 949 €
Services extérieurs	2 400 €		
Autres services extérieurs	40 400 €		
Autres charges de gestion courante	9.738 €		

<b>TOTAL</b>	<b>124</b>	<b>TOTAL</b>	<b>124 949 €</b>
--------------	------------	--------------	------------------

<b>PROPOSITION DE FINANCEMENT</b>
-----------------------------------

1\* Montant sollicité : 60 000 €.

2\* Montant proposé par la Mairie de Paris : 60 000 € soit 48 % du projet total.